



Cellule de coordination avec le milieu communautaire

26 mars 2020

Synthèse des informations transmises aux organismes communautaires par le Service régional des activités communautaires et de l'itinérance ainsi que la Direction régionale en Santé publique.

Sujets	Informations
Informations COVID-19	<p>À la population : http://santemontreal.ca/coronavirus Aux professionnels : https://santemontreal.qc.ca/professionnels/drsp/sujets-de-a-a-z/coronavirus-covid-19/maladie-a-coronavirus/</p> <p>Pour toutes questions spécifiques en lien avec le Coronavirus ou si vous avez de la toux ou de la fièvre : 1-877-644-4545</p> <p>La meilleure protection contre la COVID-19 consiste à appliquer en tout temps les mesures d'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire. Ces mesures sont disponibles en français et en anglais sur le Portail Santé Montréal.</p>
Mise à jour de la situation	<p>Véronique Duclos, chef du service- Service environnement urbain et saines habitudes de vie, présente le portrait de la DRSP où actuellement ses équipes sont très sollicitées aux enquêtes sur le terrain. Elle s'excuse des détails pour la production des fiches, les effectifs sont insuffisants. Elle indique qu'une garde COVID-19 a été mise en place à la DRSP. Mme Duclos précise son ouverture à recevoir les demandes des organismes communautaires concernant la santé publique. Elle invite les organismes communautaires à transmettre leurs questions via le Service régional (serviceregional.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)</p>
Suivi depuis la dernière conférence	<p>Sécurité alimentaire : Rappel : La ville de Montréal est à répertorier les besoins des organismes communautaires et identifier les organismes ouverts/fermés. Moyen : les coordonnateurs territoriaux ont fait le recensement des besoins des organismes communautaires. Ils feront parvenir les informations recueillies à la cellule d'urgence en sécurité alimentaire mise en place par la Ville et à laquelle participe le CCSMTL. Ça n'exclut pas que les organismes peuvent faire suivre leurs besoins à la ville de Montréal à Sophie Gaudreau : sgoudreau100@gmail.com</p>

Manque de personnel dans les organismes communautaires : Démarche élaborée, mais en cours de validation auprès des partenaires concernés

Les organismes communautaires qui ont du personnel ou des bénévoles disponibles, peuvent, soit :

- **communiquer avec leur table de quartier pour leur offrir leur aide, où sont habituellement présents les organisateurs communautaires des territoires de CIUSSS et l'arrondissement, qui ensemble verront à maximiser l'utilisation de ces précieuses ressources; OU**
- **en s'inscrivant sur le site de la fédération des CAB (<https://www.jebenevole.ca/>); OU**
- **en transmettant leurs disponibilités au Service régional (serviceregional.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)**

Ces ressources sont aussi disponibles pour les organismes communautaires qui ont besoin de bénévoles.

Manque de matériel : Acheminer vos demandes à l'adresse du Service régional (serviceregional.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca). Tard le 26 mars au soir, nous avons appris l'arrivée de matériel. La DRSP, en collaboration avec le Service régional, a établi la liste « des priorités des priorités » pour cette distribution. La distribution a eu lieu le 27 mars. Une procédure pour s'assurer de l'utilisation optimale de ce matériel a été développée par la DRSP.

Outils développés par la DRSP pour les organismes communautaires : Vous trouverez tous les outils développés par la DRSP pour les organismes communautaires sur le site de Santé Montréal :

<https://santemontreal.qc.ca/professionnels/drsp/sujets-de-a-a-z/coronavirus-covid-19/maladie-a-coronavirus/#c35049>

Demandes	Échéancier
Popote roulante	Fait (disponible en anglais depuis 25 mars)
Banque alimentaire	Fait (disponible en anglais depuis 25 mars)
Personnes utilisatrices de drogues et personnes itinérantes	Fait
Mesures universelles pour organismes communautaires	Fait. Déposé le 24 mars
Ainés (isoler socialement)	D'ici le 27 mars
Bénévoles	Dans les murs en cours
	Sur le terrain à venir
Travailleur sur le terrain	À venir
Transaction avec argent (source de contamination?)	À venir

	agression sexuelle	À venir
	Livreur épicerie, repas (popote roulante)	Consigne générale à venir – popote roulante
	OMHM, OSBL — habitation	Pas de fiche spécifique, voir site SHQ : Nous vous acheminerons le lien dans le prochain bulletin
	Personne hébergée VIH	Cas par cas
<p>Services essentiels : Plusieurs demandes d’ajout ont été transmises au MSSS. La liste a été bonifiée, nous vous invitons à consulter le site suivant : https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/fermeture-endroits-publics-commerces-services-covid19/</p>		
<p>Services de garde : Nous avons porté à l’attention des autorités que le milieu communautaire n’apparaissait pas sur la « Liste des emplois et des services essentiels donnant droit à des services de garde d’urgence ». Toutefois, nos collègues du CCSMTL vous invitent à transmettre votre demande via le site suivant : https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/?utm_source=print&utm_medium=print&utm_campaign=coronavirus_2020 Cliquez par la suite sur « mesures prises par le gouvernement » et choisir « Réseau de l’enseignement et des services de garde ». Si toutefois, l’inscription est refusée, veuillez en faire part par courriel à l’adresse suivante du CCSMTL : siu-rh@ssss.gouv.qc.ca.</p> <p>Une attestation concernant la reconnaissance du service essentiel sera faite. Rappelons que le service de garde d’urgence est un service de dernier recours et que nous n’avons aucun pouvoir de contraindre les services de garde d’urgence à les accepter. Une ligne spéciale a été mise en place au ministère de la Famille où vous pouvez les rejoindre entre 7 h 30 et 18 h au 1-855-336-8568.</p>		
<p>Dépistage des intervenants communautaires : Nous tenons à préciser que pour avoir accès à la clinique de dépistage de la COVID-19, toute personne doit correspondre aux critères suivants : https://santemontreal.qc.ca/population/coronavirus-covid-19/</p>		
	HORAIRES ET LIEU	CRITÈRES POUR LE SANS RENDEZ-VOUS
	<p>Heures d’ouverture 7 jours sur 7, de 8 h à 20 h</p> <p>Lieu Place des festivals (Quartier des spectacles)</p>	<p>Vous devez répondre à deux critères, dont UN critère de contact et UN critère clinique</p> <p><i>Critères de contact :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Toute personne qui a voyagé à l’extérieur du Canada <ul style="list-style-type: none"> — qui est de retour au pays depuis le 1^{er} mars OU — qui a des symptômes depuis 14 jours et moins OU — qui vous a fréquenté un des lieux publics ciblés par les autorités de santé publique (consultez quebec.ca/coronavirus) OU

	<p>Entrée au coin de la rue St-Urbain et boul. de Maisonneuve</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Toute personne qui est en contact étroit avec un cas confirmé ou une personne sous investigation à la COVID-19 OU • Toute personne qui a reçu la consigne de demeurer en isolement volontaire à domicile OU <p><i>Critères cliniques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Toute personne qui est en contact étroit avec un voyageur qui a un ou plusieurs des symptômes OU ▪ Toute personne qui a un ou plusieurs des symptômes suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Fièvre ou frissons OU ○ Toux OU ○ Difficultés respiratoires qui ont débuté : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Durant votre voyage OU dans les 14 jours suivant votre retour de voyage ▪ Dans les 14 jours suivant votre exposition potentielle
	<p>Communication : la demande d'un message plus inclusif pour les personnes handicapées a été transmise au plan régional et national. Lors de la conférence de presse du premier ministre, les messages étaient plus inclusifs, ce qui témoigne que nous avons bel et bien été entendus. En attente du matériel pour les personnes Cri, Atikamekw et Innu. La préparation de capsules en LSQ et ASL pour les personnes sourdes a été transmise à la direction des communications du CCSMTL. La demande de diffusion de l'information sur la COVID-19 par le biais des stations de radio écoutées par personnes aveugles a été transmise au MSSS. Les représentants nous ont demandé que des messages plus précis à l'intention des personnes ayant un TSA et une DI légère soient réalisés afin qu'ils se sentent plus concernés par la COVID-19.</p> <p>Rappel qu'une section dédiée pour les organismes communautaires a été créée sur Santé Montréal. Ce lien vous a été transmis dans le bulletin spécial du 23 mars https://santemontreal.qc.ca/professionnels/drsp/sujets-de-a-a-z/coronavirus-covid-19/maladie-a-coronavirus/#c35049</p>	
<p>Fonds d'urgence</p>	<p>Suite à l'annonce d'un fonds d'urgence pour les organismes communautaires dans le cadre de la COVID-19, une proposition de financement a été déposée au MSSS le 24 mars. Le Service régional a évalué le financement supplémentaire requis afin d'assurer le maintien des services essentiels des organismes communautaires dans le cadre de la COVID-19. Le MSSS analyse présentement la proposition reçue du Service régional. Dès que nous aurons des précisions, nous vous en informerons.</p>	
<p>Centraide</p>	<p>Centraide dispose d'un fonds d'urgence COVID-19 pour les organismes communautaires. Les deux secteurs actuellement identifiés sont les besoins en aide alimentaire et le soutien psychosocial. Cette aide est offerte aux organismes communautaires reconnus ou non par Centraide. Pour connaître la procédure d'accès à ce fonds et transmettre votre demande de financement, nous vous invitons à consulter le site suivant : https://www.centraide-mtl.org/fr/covid-19/demande-de-financement-au-fonds-durgence/</p>	
<p>OBNL-habitation</p>	<p>OBNL-habitation : Une conférence téléphonique est présentement en planification avec les OBNL-habitation de l'Île-de-Montréal.</p>	

<p>Besoins énoncés par les regroupements des organismes communautaires</p>	<p>Les regroupements des organismes communautaires nous ont fait parvenir un topo des problématiques identifiées, ce qui nous permet d’adresser rapidement les besoins et d’être plus efficaces lors de nos conférences téléphoniques.</p> <p>Les besoins énoncés sont de plusieurs ordres. Toutes les demandes sont analysées et acheminées aux bonnes personnes afin d’obtenir des réponses.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Toutes questions relatives au Chèque emploi services (CES) ou entreprise d’économie sociale (EES), SVP référer l’usager ou son représentant à son intervenant au CLSC. ▪ Toutes questions relatives aux Ressources intermédiaires pour personnes âgées (RPA), référer l’usager ou son représentant à son CIUSSS et demander le service de la certification des RPA. ▪ Besoin d’un interprète pour les personnes sourdes pour le COVID-19 ou autres besoins en santé et services sociaux, même procédure que d’habitude. La personne sourde communique avec le SIVET (LSQ-francophone) et le CCSMM (ASL-anglophone), un interprète leur sera assigné et les arrimages avec l’établissement seront faits. ▪ Demande de services psychosociaux pour les intervenants du réseau communautaire : peuvent consulter à une ressource du communautaire ou accueil psychosocial de leur CLSC (voir site de votre CIUSSS). Nous travaillons à mettre en place un soutien autant pour les intervenants du RSSS que celui du réseau communautaire. En cas de détresse psychologique et d’idées suicidaires, les ressources habituelles sont toujours là, notamment Suicide action Montréal (SAM) : 1-866-277-3553 (1-877-APPELLE)
<p>Nouvelle Publication COVID-19</p>	<p>Guide de l’autosoins COVID-19 :</p> <p>https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/sante/documents/Problemes_de_sante/19-210-30FA_Guide-autosoins_francais.pdf?1584985897</p>

20200326_préparé par Hélène Laflamme_ Service régional des activités communautaires et de l’itinérance/Direction des services généraux en partenariats urbains au CCSMTL, en étroite collaboration avec la Direction régionale de santé publique.